

INSCRIPTION DES ELEVES entrant en SECONDES et PREMIERES en LYCEES GENERALE et TECHNOLOGIQUE et LYCEES PROFESSIONNELS

- L'avis d'affectation permet de s'inscrire dans un établissement pour y suivre une formation précise.
- **Pour les élèves entrant en 2ndes G. T. et Pro. - 1^{ère} année de CAP - 1^{ères} G. T. et Pro. : L'inscription est obligatoire jusqu'au 8 juillet 2017.**

Au-delà de cette date, la place de l'élève ne sera plus réservée. Le Chef d'établissement contactera alors les élèves inscrits sur les listes complémentaires à compter du lundi 10 juillet 2017.

- **Les élèves futurs lycéens doivent se présenter avec un EXEAT** puisque chaque chef d'établissement d'accueil doit s'assurer que le jeune est en règle avec l'établissement d'origine.

ETABLISSEMENTS	DATES D'INSCRIPTION	HORAIRES D'INSCRIPTION	DOCUMENTS A APPORTER	REMARQUES COMPLEMENTAIRES
Lycée Jehan de Beauce 20 rue du Commandant Chesne 28000 CHARTRES	<p>Elèves entrant en 2^{nde} GT et Pro ; élèves entrant en 1^{ère} n'appartenant pas au lycée :</p> <p>Lundi 3 juillet 2017 9h – 19h : Tous les établissements autres que ceux cités ci-dessous</p> <p>Mardi 4 juillet 2017 9h-13h30 clg Blériot Toury + Pergaud Courville + Moulin Chartres: 13h30-19h : clg Macé Mainvilliers + Les Petits Sentiers Lucé + Soutine Saint Prest</p> <p>Mercredi 5 juillet 2017 9h- 13h : clg Herriot Lucé + Proust Illiers 13h-17h : clg Chasles Epernon + Ferry Auneau</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Notification d'affectation délivrée par l'Inspection Académique - Photocopie carnet de vaccinations - Photocopie livret de famille - Photocopie des 3 bulletins trimestriels de l'année - EXEAT - 4 photos d'identité (+1 si demande d'internat) - Extrait du dernier jugement de divorce le cas échéant - RIB <p>Facultatif : Chèque de 10€ si adhésion à la Maison des Lycéens Chèque de 22€ si adhésion à l'UNSS</p>	Nota : les dossiers d'inscription vierges sont donnés aux collèges de secteurs quelques jours avant le DNB pour être transmis aux familles.
Lycée Fulbert 62 rue St Chéron 28000 CHARTRES	<p style="text-align: center;"><u>2^{ndes} GT</u></p> <p style="text-align: center;">Vendredi 30 juin 2017 Lundi 3 juillet 2017 Mardi 4 juillet 2017 Mercredi 5 juillet 2017</p> <p style="text-align: center;"><u>1^{ère} STMG</u></p> <p style="text-align: center;">Vendredi 30 juin 2017 Lundi 3 juillet 2017 Mardi 4 juillet 2017</p>	<p><u>Au foyer</u></p> <p>14 h 00 – 20 h 00 9 h 00 – 18 h 00 9 h 00 – 18 h 00 9 h 00 – 12 h 30</p> <p>14 h 00 – 19 h 00 9 h 00 – 18 h 00 9 h 00 – 18 h 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'identité (copie livret de famille ou CI) - Copie des bulletins de 3^{ème} et de l'ASSR - Photocopie carnet de vaccinations - EXEAT - Deux photos d'identité - 1RIB - Notification d'affectation délivrée par l'Inspection Académique 	<p><u>Facultatif</u> : 1 chèque de 10 € à l'ordre de la MDL (Maison des lycéens)</p>

<p>Lycée Marceau 2 rue Pierre Mendès France 28000 CHARTRES</p>	<p>Samedi 1er juillet 2017 Lundi 3 juillet 2017 Mardi 2 juillet 2017</p>	<p>9h00 - 12h00 9h00 - 18h00 9h00 - 19h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport de l'élève (mettre le recto et le verso sur la même feuille) ; - Copie intégrale du livret de famille (Toutes les pages renseignée, en recto-verso) ; - Copie du document administratif justifiant de la position de l'enfant (jugement de divorce, attestation de séparation...) si besoin ; - Copie de l'attestation carte vitale (pas de la carte) ; - RIB OBLIGATOIRE. 	<p>PRESENCE DE L'ELEVE OBLIGATOIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION et D'UN RESPONSABLE LEGAL.</p>
<p>Lycée E. Zola 26 rue de Civry 28200 CHATEAUDUN</p>	<p>Samedi 1^{er} juillet 2017 Lundi 3 juillet 2017 Mardi 4 juillet 2017</p>	<p>9h00-12h00 8h30-12h / 13h30-18h00 8h30 à 12h00</p> <p>Lieu : Hall d'entrée du Lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du livret de famille, - Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité, - Photocopie éventuelle du jugement justifiant la responsabilité de la garde de l'élève, - Photocopie du carnet de vaccination (ROR y compris), préciser nom et prénom, - RIB ou RIP (préciser nom-prénom de l'élève au dos), - Notification d'affectation en seconde, - Exeat (certificat de fin de scolarité). 	<p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT TRANSMIS DANS LES COLLEGES DE SECTEUR.</p> <p>- A rapporter impérativement aux dates mentionnées pour confirmation de l'inscription par <u>un responsable légal de l'élève et de l'élève.</u></p> <p>-Facultatif : Chèque de 10 € pour adhérer à la Maison des Lycéens.</p>
<p>LP J.F. Paulsen Bd du 8 mai 1945 28200 CHATEAUDUN</p>	<p>2^{nde} BCP 3 ans – 1^{ère} année de CAP - 3^{ème} PREPA PRO</p> <p>Lundi 3 juillet 2017 Mardi 4 juillet 2017 Mercredi 5 juillet 2017 Jeudi 6 juillet 2017</p>	<p>9h00 à 12h00 14h00 à 17h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat (certificat de fin de scolarité des nouveaux élèves) - Photocopie du livret de famille - Double photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso format A4) - 1 photo d'identité couleur sur fond blanc - RIB ou RIP - Photocopie du document officiel justifiant à qui est confiée la garde de l'enfant (parents divorcés) - Attestation d'assurance (responsabilité civile) - Double photocopie de l'attestation de recensement - Photocopie du carnet de santé - Photocopie de l'attestation papier carte vitale 	<p><u>Facultatif</u>: chèque de 10 € pour adhérer à la Maison des Lycéens.</p> <p>NB: les fiches d'inscription, d'intendance et d'infirmerie seront renseignées sur place par les familles.</p>
<p>Lycée E. Branly 29 avenue J. F. Kennedy BP 40019 28101 DREUX Cedex</p>	<p><u>2^{nde} Bac Pro et 1^{ère} année CAP</u> Mercredi 5 Juillet 2017</p> <hr/> <p><u>2^{ndes} Gales</u> Lundi 3 Juillet 2017 Mardi 4 Juillet 2017 Mercredi 5 Juillet 2017</p>	<p>13 h 00 – 17 h 00</p> <hr/> <p>10 h 30 – 18 h 00 9 h 00 – 18 h 00 9 h 00 – 17 h 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du livret de famille - Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso – format A4) - 2 photos d'identité couleur - RIB ou RIP - Photocopie du carnet de santé : vaccins - Photocopie du jugement de divorce 	<p>Facultatif : Chèque de 8 € pour adhésion Maison des Lycéens</p> <p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT TRANSMIS DANS LES COLLEGES.</p> <p>PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ELEVE ET D'UN RESPONSABLE LEGAL LE JOUR DE L'INSCRIPTION.</p>

<p>Lycée Rotrou 1 rue Les Marchebeaux 28100 DREUX</p>	<p><u>2ndes G et T :</u></p> <p>Lundi 03/07/17 :</p> <p>Collège Marcel Pagnol (Vernouillet) ET Collège N. Robert (Vernouillet)</p> <p>Mardi 04/07/17 :</p> <p>Collège De Gaulle (Bû) ET Collège De Vlaminck (Brezolles)</p> <p>Mer. 05/07/17</p> <p>Collège Louis Armand (Dreux)</p> <p>Jeudi 06/07/2017</p> <p>Collège La Pajotterie (Chateauneuf) Curie (Dreux) Taugourdeau (Dreux) Collège Mozart (Anet)</p> <p>Vendredi 07/07/2017</p> <p>Collège CAMUS (Dreux) Collège St Pierre (Dreux) Hors secteur</p>	<p>8h – 12h 14h – 18h</p> <p>8h – 12h 14h – 18h</p> <p>14h – 18h</p> <p>8h – 12h 14h – 18h</p> <p>8h – 12h 14h – 18h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 RIB - EXEAT - Photocopie de la pièce d'identité (recto verso) - Photocopie du carnet de santé (vaccins à jour) - 2 photos d'identité - Pour les parents séparés ou divorcés, acte de séparation ou jugement de divorce précisant le domicile de l'enfant ou, à défaut, des attestations sur l'honneur de chaque parent 	<p>Les dossiers (sous forme papier) seront transmis aux collèges avant le début des épreuves du DNB et ceci dans tous les collèges du Drouais ce qui permet une remise aux élèves avec l'avis d'affectation à l'issue du DNB.</p>
<p>LP-LDM G. Courtois 2 rue Salvador Allende BP 30257 28105 DREUX Cedex</p>	<p><u>Lundi 03/07/2017 :</u></p> <p><u>Mardi 04/07/2017 :</u></p> <p>Inscriptions <u>BTS MECP</u></p>	<p>2BCP ECP : 9h - 12h 3ème Prépa – Pro : 9 h – 12 h</p> <p>2BCP Maint Véhic : 14 h – 17 h</p> <p>2BCP Carrosserie : 9 h – 12 h 1CAP APR : 9 h - 12 h</p> <p>2BCP Tech. Usinage : 14 h - 17 h 1CAP Peinture : 14 h - 17 h</p> <p>Voir sur APB</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat - Photocopie CNI recto-verso ou carte de séjour pour les élèves majeurs et de nationalité étrangère. - Photocopie du livret de famille (toutes les pages) - Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé + copie carte vitale pour les + de 16 ans. - 4 photos couleurs récentes sans couvre-chef - 1 RIB - Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2016/2017 (pour septembre). - Photocopie de l'attestation de recensement et/ou JDC (ex JAPD) pour les + 16 ans - Photocopie d'un extrait de jugement (en cas de divorce ou séparation). - Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires - Notification de bourse pour les élèves provenant d'une autre académie. 	<p>Présence du jeune et du responsable légal</p> <p><u>Facultatif</u> : chèque de 5 € pour une adhésion volontaire à la Maison des Lycéens.</p>

<p>L.P. M. Viollette Rue Pablo Neruda BP 59 28101 DREUX</p>	<p>- <u>Lundi 3 juillet 2017</u></p> <p>- <u>Mardi 4 juillet 2017</u></p>	<p>8h30 - 12h : 2 BAC Pro BIO industrie de Transformation. 1ère année CAP Conducteur d'installations de production.</p> <p>13h – 17h : 2 BAC Pro Métier de la Sécurité</p> <p>8h30 – 12h : 2 BAC Pro Accompagnement soins et Service à la Personne (S+D).</p> <p>13h – 17h30 : 2 BAC Pro Commerce. 2 BAC Pro Gestion Administration. 1ère année CAP Employé Vente Spécialisé.</p>	<p>- Exeat - Attestation de validation du socle commun - Photocopie recto verso de la carte d'identité - 4 photos d'identité - Photocopie du carnet de vaccination - Attestation de recensement ou JDC pour les plus de 16 ans - 1 RIB - Extrait du jugement de divorce - Photocopie Bulletins trimestriels 2016/ 2017 - Attestation d'assurance scolaire 2017 / 2018</p>	<p>Présence d'un parent ou tuteur obligatoire</p> <p>Facultatif : 1 Chèque de 5 € pour adhésion à la Maison des Lycéens.</p> <p>Facultatif : 1 Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association sportive du L.P. Maurice Viollette.</p>
<p>L.P. Philibert de l'Orme 7 rue J. Ferry BP 40105 28110 LUCE</p>	<p><u>Mardi 4 juillet et Mercredi 5 juillet 2017</u></p>	<p>9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30</p>	<p>- Exeat (à demander au collège d'origine). - Photocopie du livret de famille - Photocopie pièce d'identité recto/verso. - Photocopie du carnet de vaccination - 2 photos d'identité - 1 RIB - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation. - Attestation d'assurance 2017-2018</p> <p>- <u>Pour inscription examen :</u></p> <p>Photocopie de l'attestation de recensement militaire pour les élèves ayant 16 ans et ayant la nationalité française et/ou du certificat de préparation à la journée de préparation à la défense (JAPD).</p>	<p>Présence d'un parent ou tuteur obligatoire.</p> <p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT TRANSMIS DANS LES COLLEGES.</p> <p>Prévoir chèque de 6 € pour adhésion Maison des Lycéens (facultatif).</p>
<p>LP E. Triolet 2 rue des écoles 28110 LUCE</p>	<p>Le lundi 3 juillet 2017</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <hr/> <p>Le mardi 4 juillet 2017</p>	<p>De 9h00 à 12 h00 et 13h30 à 16h30</p> <p>2^{NDE} COMMERCE ET ACCUEIL RELATIONS CLIENTS USAGERS</p> <hr/> <p>2^{NDE} GESTION ADMINISTRATION ET 1ERE ANNÉE CAP EMPLOYE COMMERCE MULTI-SPECIALITES</p>	<p>- Exeat (à demander à l'établissement d'origine) - 2 photos d'identité récentes - Photocopie du livret de famille/ - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation - Photocopie carte d'identité(le recto et le verso sur la même face d'une feuille A 4). - Photocopie attestation de recensement si + de 16 ans et préparation à la journée de préparation à la défense (JAPD) pour les élèves ayant la nationalité française - Photocopie du carnet de vaccination.</p>	<p>Présence du parent ou tuteur obligatoire</p> <p>Imprimés de transport remis par le lycée</p> <p>Prévoir 1 photo et 6€ pour s'inscrire à la maison des lycéens (<u>facultatifs</u>).</p>

<p>Lycée S. Monfort 6 rue de l'orme de Sours 28600 LUISANT</p> <p>Voir site internet : http://www.lycee-silvia-monfort.fr</p>	<p><u>2nde GT</u></p> <p>- S. 01 juillet 2017 (tous les collèges)</p> <p>- L. 03 juillet 2017 (tous les collèges)</p> <p>- M. 04 juillet 2017 (tous les collèges)</p> <p><u>1^{ère} STMG</u></p> <p><i>Les jeudi 29 juin 2017</i></p> <p><i>et vendredi 30 juin 2017</i></p>	<p><u>A la Vie Scolaire</u></p> <p>10h00 à 15h00</p> <p>8h00 à 18h00</p> <p>8h00 à 18h00</p> <p>14h00 à 18h00</p> <p>8h00 à 17h00</p>	<p>- 2 photos d'identité</p> <p>- Photocopie du livret de famille pour tous les membres de la famille</p>	<p>- Dossier d'inscription :</p> <p>→ à récupérer au collège le dernier jour du DNB pour les élèves des 4 établissements de secteur (Luisant, Lucé Petits Sentiers, Illiers et Voves) et des établissements suivants : Bonneval - Lucé Edouard Herriot.</p> <p>→ à remplir sur place pour les élèves des autres établissements</p> <p>- Imprimés de transport remis par le lycée.</p>
	<p><u>2^{nde} Bac Pro et 1^{ère} année de CAP</u></p> <p><i>A partir du Vendredi 30 juin 2017 et le plus rapidement possible</i></p>	<p><u>Au Secrétariat élèves (D112)</u></p> <p>8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30</p>	<p>- Photocopie du jugement de divorce des documents de séparation ou de tutelle le cas échéant</p> <p>- Photocopie des 3 bulletins trimestriels de 3ème 2016-2017</p> <p>- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé</p> <p>- RIB du responsable légal 1</p>	<p>- Dossier d'inscription :</p> <p>→ à récupérer au collège le dernier jour du DNB pour les élèves des 4 établissements de secteur (Luisant, Lucé Petits Sentiers, Illiers et Voves) et des établissements suivants : Bonneval - Lucé Edouard Herriot.</p> <p>→ à remplir sur place pour les élèves des autres établissements</p> <p>- Imprimés de transport remis par le lycée.</p>
	<p><u>1^{ère} Bac pro</u></p> <p><i>A partir du Vendredi 30 juin 2017 et le plus rapidement possible</i></p>		<p>- Dossier d'inscription :</p> <p>→ à remplir sur place pour les élèves actuellement scolarisés dans l'établissement en 2^{nde} PRO</p> <p>→ à remplir sur place pour les élèves des autres établissements</p> <p>- Imprimés de transport remis par le lycée</p>	
	<p><u>1^{ère} BTS</u></p> <p><i>Jusqu'à la date limite indiquée sur le dossier envoyé</i></p>		<p>- Dossier d'inscription :</p> <p>→ envoyé au candidat au préalable</p> <p>- Imprimés de transport remis par le lycée</p>	

<p>Lycée R. Belleau 33 rue de la Bretonnerie 28400 NOGENT LE ROTROU</p>	<p>LUNDI 3 JUILLET 2017 MARDI 4 JUILLET 2017</p>	<p>08 h – 19 h 08 h – 19 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notification d'affectation remise par le collège à l'issue des épreuves du DNB - Exeat (certificat de sortie délivré par l'établissement où est scolarisé l'élève en 2016-2017) - Photocopie de toutes les pages du livret de famille. - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation. - Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport de l'élève. - Photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves de nationalité française ayant entre 16 et 18 ans) ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (pour les élèves majeurs et de nationalité française) 	<p><u>Les dossiers d'inscription (2^{ndes} GT, 2^{ndes} professionnelles et 2^{ndes} CAP) seront distribués par les collèges aux élèves de 3^{ème}</u></p> <p>Présence obligatoire d'un représentant légal.</p> <p><u>Transport scolaire</u> : se munir de l'imprimé de transport si nécessaire</p> <p><u>Bourse nationale</u> : apporter la notification d'octroi de bourse</p> <p><u>Prévoir 2 chèques (facultatifs)</u> : 5 euros (à l'ordre de « Agent Comptable ») : caisse de solidarité 8 euros (à l'ordre de « MDL ») : Maison Des Lycéens</p>
<p>L.P. Sully 8 rue des Viennes BP 129 28404 NOGENT LE ROTROU</p>	<p>Inscription des nouveaux élèves :</p> <p>Mardi 04 juillet 2017 Mercredi 05 juillet 2017 Jeudi 06 juillet 2017</p>	<p>9 h – 12 h 13 h – 17 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RIB - Photocopie complet du livret de famille - Photocopie recto verso de la carte d'identité de l'élève - 3 photos d'identité récentes - Photocopie attestation de la carte vitale des parents - Photocopie du carnet santé (vaccins) - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation - Attestation d'assurance - Photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves de nationalité française ayant entre 16 et 18 ans) ou la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) pour les élèves majeurs et de nationalité française. - EXEAT de l'établissement précédent 	<p>Les dossiers d'inscription seront distribués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par les collèges pour les élèves de 3^{ème} scolarisés à Nogent le Rotrou - envoyés aux familles pour les autres élèves de 3^{ème} <p>Pour les élèves boursiers, apporter la notification d'octroi de bourse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - chèque de 10€ : adhésion Maison Des Lycéens (facultatif) - chèque de 17 € : Association Sportive (facultatif)
<p>EREA François Truffaut 42 rue du Château d'eau 28300 MAINVILLIERS</p> <p>02.37.18.29.00</p>	<p>1^{ère} année de CAP 6^{ème}</p> <p>Jeudi 29 juin 2017 Vendredi 30 juin 2017 Lundi 3 juillet 2017 Mardi 4 juillet 2017 Mercredi 5 juillet 2017 Jeudi 6 juillet 2017 Vendredi 7 juillet 2017 Lundi 10 juillet 2017 Mardi 11 juillet 2017 Mercredi 12 juillet 2017 Jeudi 13 juillet 2017</p>	<p>Du lundi au jeudi</p> <p>8h00 à 12h00 13h00 à 16h00</p> <p>Le vendredi 8h – 11h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat (certificat de fin de scolarité des nouveaux élèves). - livret de famille. - carte d'identité de l'élève - 2 photos d'identité - RIB ou RIP. - document officiel justifiant à qui est confiée la garde de l'enfant (parents divorcés). - Attestation d'assurance (responsabilité civile). - attestation de Recensement. (CAP) - carnet de santé. - attestation papier carte vitale + carte vitale - avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 - attestation de paiement de la CAF (moins de 3 mois) 	<p>Facultatif: Chèque de 10 € pour adhérer au FSE</p> <p>NB: les fiches d'inscription, d'intendance et d'infirmerie seront renseignées sur place par les familles.</p>